

Avis de créance non vérifiée¹

Date :	
Nom légal de la société de recouvrement de créances :	
Adresse des locaux commerciaux :	
Numéro de téléphone professionnel :	Adresse électronique professionnelle :

Nom du consommateur :
Adresse du consommateur :
Numéro de compte consommateur pour créance :

Remarque : Les termes « nous » et « nous » désignent le recouvreur mentionné ci-dessus.

Le _____, nous avons reçu votre contestation ou demande de vérification de la
[Date]

créance mentionnée ci-dessus. La législation de la ville de New York nous oblige à fournir des pièces justificatives spécifiques confirmant la validité de la créance dans un délai de 60 jours.

Nous n'avons pas été en mesure de vérifier cette créance dans le délai imparti. Vous recevez cet avis en anglais ainsi que dans toutes les autres langues que nous avons utilisées pour communiquer avec vous au sujet de cette créance.

Informations importantes sur vos droits en tant que consommateur de la ville de New York

- Nous devons suspendre toute nouvelle mesure de recouvrement concernant votre créance contestée jusqu'à ce que nous puissions vous fournir une vérification en bonne et due forme.
- [Inclure si votre entreprise a signalé des informations négatives à une agence d'évaluation du crédit]*
Nous avons signalé des informations négatives concernant cette créance à une agence d'évaluation du crédit. Nous avons envoyé une mise à jour pour montrer que la créance est contestée. Voir les dates ci-dessous. Nous fournirons également une copie de cet avis de créance non vérifiée à l'agence d'évaluation du crédit si elle la demande.

Dernière date de déclaration des informations négatives	
Date d'envoi de la mise à jour	

¹ Avis de créance non vérifiée destiné aux créanciers initiaux ou d'origine, tel que défini par l'article 6 RCNY 5-76.

- **Conservez cet avis de créance non vérifiée.** Nous conserverons également cet avis dans votre dossier de compte. Donnez une copie de cet avis à tout autre recouvreur tentant de recouvrer ce compte.
- Selon la loi de la ville de New York, aucun autre recouvreur ne peut reprendre le recouvrement de cette créance non vérifiée à moins de vous fournir des documents attestant de la validité de la créance.
- Nous transmettrons cet avis de créance non vérifiée si nous vendons ou cédon la créance, si nous confions le dossier à un avocat en vue d'une action en justice ou si nous le restituons au créancier, au propriétaire de la créance ou à toute autre entité qui nous l'a confié.

Le Département de la protection des consommateurs et des travailleurs (Department of Consumer and Worker Protection, DCWP) de la ville de New York régule les pratiques de recouvrement de créances dans la ville de New York. Rendez-vous sur nyc.gov/dcwp pour obtenir plus d'informations, notamment le Glossaire des termes courants utilisés dans le domaine du recouvrement de créances et la Charte des droits du consommateur, ou pour déposer une plainte.